

Baccalauréat 2015 et principe de réalité



CONTRAIREMENT aux vœux que nous exprimions dans notre éditorial de juin⁽¹⁾, l'édition 2015 du baccalauréat métropolitain série S a, pour la deuxième année consécutive, soulevé une polémique de grande ampleur dont la presse nationale⁽²⁾ s'est fait l'écho. Le communiqué de presse, la lettre ouverte adressée à l'Inspection générale et la réponse de celle-ci sont reproduits dans ce numéro et sont disponibles sur le site de

l'association⁽³⁾.

Le reproche principal fait à cette épreuve est le décalage entre les compétences nécessaires pour résoudre les questions proposées et celles accessibles à un élève de terminale, compte tenu des horaires d'enseignement et du foisonnement des programmes en vigueur. Dans une telle épreuve, les efforts faits par un élève moyen et travailleur durant son année de terminale ne sont pas valorisés. En outre, les nombreuses questions ouvertes et tâches complexes, demandant recul et prise d'initiative face à des données éparpillées dans de multiples documents, voire non fournies, ne peuvent que lui faire perdre ses repères.

À l'heure de la rentrée, les enseignants sont désemparés, soumis à des injonctions contradictoires :

- ◆ À quel type d'exercices doivent-ils préparer leurs élèves, étant donnée la grande disparité entre le sujet métropolitain et les sujets étrangers ?
- ◆ Faut-il encore enseigner comment calculer des incertitudes, si les premières consignes données en commission d'entente sont d'ignorer les incohérences en termes de chiffres significatifs ?
- ◆ Est-ce une perte de temps d'expliquer comment tracer et exploiter avec rigueur une courbe de dosage ?
- ◆ Quelle attitude adopter face aux chapitres de physique moderne, gourmands en temps

(1) Voir *Le Bup* n° 975, juin 2015, page 835.

(2) Voir la revue de presse complète sur la page Facebook de l'association :
<https://www.facebook.com/pages/UdPPC/478154925599859?fref=ts>

(3) <http://www.udppc.asso.fr/national/index.php/actualites-udppc/672-lettre-ouverte-de-l-udppc-a-l-inspection-generale-concernant-l-epreuve-de-physique-chimie-au-bac-s-metropole-et-sa-correction>

d'enseignement, mais non évalués à l'examen ?

- ◆ *À quel moment et sur quel horaire travailler les compétences géométriques ou algébriques évacuées des nouveaux programmes de mathématiques, mais nécessaires à la résolution des exercices de physique ?*

Lorsque le temps manque pour revoir les bases et que le programme de première S n'anticipe aucune des difficultés (dérivation, notation vectorielle...) que rencontreront les élèves en terminale, il ne faut pas adopter la politique de l'autruche et reconnaître que la mission exigée des professeurs est, en l'état, impossible à remplir.

La question est grave, car les moyennes de l'épreuve de physique-chimie de cette session prouvent que les attentes du sujet étaient irréalistes : un certain nombre d'élèves de première se détournent même de la spécialité physique-chimie, ce qui n'augure rien de bon pour notre discipline.

Il y a donc urgence à clarifier les attentes de l'épreuve de baccalauréat et à mettre en cohérence les programmes de terminale pour éviter que ne se reproduise le désastre de cette année. Nous attendons que l'Inspection générale et les Inspections pédagogiques régionales fassent preuve de pragmatisme et apportent aux professeurs une aide constructive et des garanties claires pour qu'ils puissent mener leurs élèves de terminale au baccalauréat dans un climat serein. Comme nous l'écrivions en juin, « il en va de la crédibilité de notre discipline et de l'examen ».

Vincent PARBELLE
Président de l'UdPPC